

Distr.  
GENERALE  
  
DP/CP/CZE/4  
27 mars 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-neuvième session  
4-29 mai 1992, Genève  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Programmation par pays et programmation multinationale

QUATRIEME PROGRAMME DE LA REPUBLIQUE FEDERALE  
TCHEQUE ET SLOVAQUE

---

<u>Période couverte par le programme</u>	<u>Ressources effectives programmées</u>	<u>Milliers de dollars</u>
1992-1996	CIP net	2 402
	Participation aux coûts (programme et projet)	<u>10 000</u>
	<u>Total</u>	12 402

---

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATEGIES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ...	3
A. Situation socio-économique .....	3
B. Stratégies et objectifs nationaux de développement .....	4
II. COOPERATION EXTERIEURE .....	5
A. Rôle de la coopération extérieure .....	5
B. Modalités de la coordination de l'aide .....	5
92-14710 8973R (F) 210492 240492	/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
III. LE PROGRAMME DE PAYS .....	6
A. Evaluation du programme en cours .....	6
B. Propositions concernant la coopération du PNUD .....	6
C. Assistance en dehors des principaux domaines du programme ....	9
D. Modalités d'exécution et de gestion .....	9
<u>Annexes</u>	
I. ETAT FINANCIER RECAPITULATIF .....	11
II. MATRICE DU PROGRAMME .....	13

I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATEGIES EN MATIERE  
DE DEVELOPPEMENT

A. Situation socio-économique

1. La République fédérale tchèque et slovaque couvre une superficie de 127 900 kilomètres carrés et compte 15,7 millions d'habitants (10,4 millions vivant dans la République tchèque et 5,3 millions en République slovaque). Le taux de croissance démographique était de 1,6 % par an en 1990. L'espérance de vie à la naissance est de 67,25 ans pour les hommes et de 75,81 ans pour les femmes. Les estimations actuelles font état d'un produit national brut (PNB) par habitant de 2 200 dollars.

2. Le pays doit relever de graves défis du fait des changements politiques intervenus depuis 1989. Le système de gestion administrative dirigiste a provoqué des déséquilibres profonds dans l'économie nationale. Dans le même temps, l'économie tchécoslovaque présente un potentiel considérable, en particulier dans l'industrie, qui exige cependant une refonte structurelle et une modernisation.

3. Pour réaliser cet objectif et évoluer vers une économie de marché, le pays doit procéder à la transformation complète de son système économique et de sa stratégie établie de développement. A cet effet, il a introduit des réformes économiques généralisées conçues pour tirer le meilleur parti de la main-d'oeuvre hautement qualifiée et retrouver son dynamisme industriel d'autrefois.

4. En 1991, le développement économique a continué à subir le contrecoup du régime de développement déséquilibré du passé. Ces incidences se sont fait sentir sur les plans interne (bouleversement économique, accélération de l'inflation, chômage, baisse de la production) et externe (perturbation des relations économiques avec la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne, désintégration du système commercial et disparition de l'Union soviétique). La crise du Golfe a également eu des conséquences en Tchécoslovaquie.

5. La phase initiale de la transformation du régime de la propriété en 1991 s'est accompagnée d'un recul économique considérable, aggravant la situation financière des entreprises et d'effets sociaux défavorables. L'adoption de mesures d'austérité a permis d'endiguer l'inflation qui a suivi la libération des prix, de maintenir la stabilité du taux de change, d'équilibrer les échanges et de redresser la position en devises du pays.

6. Les statistiques économiques les plus récentes sont elles aussi préoccupantes pour l'avenir. Le fléchissement de l'activité économique enregistré en 1990 (baisse du PNB de 0,4 %) s'est prolongé en 1991. Le produit intérieur brut (PIB) aurait, d'après les estimations, accusé une baisse de 16,4 % en 1991 et le volume estimatif global de la production industrielle en décembre 1991 aurait chuté de 23,1 % par rapport à celui de décembre 1990. A la fin de 1991, le nombre total de chômeurs était monté à 523 000, soit 6,7 % de la population active totale. Les prix à la

consommation devraient afficher une augmentation globale de 57,9 % durant la période décembre 1990-décembre 1991. Les produits non alimentaires ont enregistré la hausse la plus forte - 67,7 % - tandis que les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 36,1 %. On peut s'attendre, malheureusement, à une aggravation du chômage en 1992, avec ses graves répercussions sociales et humaines.

7. Les indicateurs du développement humain placent le pays au vingt-septième rang en 1991; il convient de se rappeler, cependant, que ce classement est basé sur les chiffres officiels de 1985, qui peuvent avoir évolué sensiblement dans un sens ou dans l'autre depuis lors. Toutefois, il est manifeste que : a) les réalisations dans le domaine de l'éducation étaient et demeurent considérables; b) l'espérance de vie, élevée certes, a incontestablement pâti, durant la dernière décennie, de facteurs comme la pollution de l'environnement, la tension nerveuse et une nutrition malsaine; c) les indicateurs du PNB doivent être révisés en profondeur; d) les disparités entre les sexes demeurent modestes (la différence entre l'indice de développement humain pour l'ensemble de la population et l'indice de développement humain pour la population féminine est de 9,9 %, ce qui place la Tchécoslovaquie au quatrième rang des pays analysés dans le Rapport mondial sur le développement humain - 1991 du PNUD pour ce qui est de l'égalité des sexes) mais il faudra suivre leur évolution, compte tenu des modifications de l'ancien système social.

#### B. Stratégies et objectifs nationaux de développement

8. L'objectif de développement à ce stade est que la Tchécoslovaquie retrouve la position qu'elle occupait autrefois dans les nations avancées d'Europe, parmi lesquelles elle s'est toujours rangée, de par sa géographie, sa civilisation et ses valeurs spirituelles, et devienne peut-être un jour membre de la Communauté économique européenne (CEE). Pour l'atteindre, on cherchera à transformer l'économie actuelle, peu rentable et trop rigide, en une économie de marché normale.

9. Les propositions de réforme économique des pouvoirs publics ont été récapitulées dans le "Scénario de réforme économique" adopté par le Parlement en octobre 1990. Ce programme met l'accent sur la nécessité d'une transformation radicale de l'économie et de l'introduction d'un système économique axé sur le marché, tenant compte de la nécessité d'assainir l'environnement dans les meilleurs délais. En plus d'une politique de stabilisation économique anti-inflationniste, comportant des mesures de contrôle de l'endettement, le scénario prévoit un ensemble complet de réformes structurelles - libéralisation des prix et des importations, modification des régimes de propriété et de la gestion au niveau de l'entreprise, convertibilité "interne" de la couronne tchécoslovaque, encouragement du secteur privé et financement d'un système de sécurité sociale.

10. Ces réformes s'accompagneront de contrôles macro-économiques rigoureux en vue de préserver la stabilité économique. Le Gouvernement est fermement résolu à enrayer toute pression inflationniste qui mettrait gravement en péril le programme de réforme économique.

11. Il est extrêmement difficile de prédire comment l'économie tchécoslovaque évoluera durant la transition à venir. Cependant, il semble probable que l'ajustement de l'économie aux conditions du marché entraînera un fléchissement initial de la production industrielle et du PIB réel, qui ira de pair avec l'élimination de la production inefficace et non concurrentielle. Durant la deuxième phase de la transition vers une économie de marché, qui pourrait commencer au deuxième semestre de 1992 ou en 1993, les effets positifs des installations de production plus efficaces, nouvelles ou restructurées, devraient l'emporter, amorçant ainsi une nouvelle période de croissance économique.

## II. COOPERATION EXTERIEURE

### A. Rôle de la coopération extérieure

12. La Tchécoslovaquie accueille favorablement la coopération et l'assistance de la communauté internationale durant la transition vers une économie de marché; en effet, celles-ci devraient renforcer les efforts nationaux et contribuer à la réalisation des priorités de développement.

13. Les principales sources extérieures d'assistance technique sont : la CEE par l'intermédiaire du projet Phare, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France, la Finlande, la Norvège et le Danemark.

14. Au titre du programme de coopération technique le plus important - le projet Phare - 34 millions d'ECU <sup>1/</sup> de subventions ont été affectés en 1990 à des projets intéressant l'environnement (30 millions d'ECU) et au programme universitaire TEMPUS (4 millions d'ECU). En 1991, 100 millions d'ECU ont été ventilés entre les domaines suivants : assistance à la restructuration de l'économie et aux privatisations (20 millions); appui aux petites et moyennes entreprises (20 millions); soutien à la restructuration du marché du travail (15 millions); environnement et énergie (10 millions); perfectionnement des télécommunications (6 millions); programme universitaire TEMPUS (9 millions) et assistance technique générale (20 millions). En 1992, la République fédérale tchèque et slovaque devrait recevoir une nouvelle subvention de 100 millions d'ECU au titre de ce projet.

### B. Modalités de la coordination de l'aide

15. L'assistance technique et financière fournie par le Groupe des 24 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), y compris le projet Phare, est coordonnée par un Conseil pour la coopération

---

<sup>1/</sup> La valeur de l'unité monétaire européenne (ECU) a fluctué en 1990-1991; le taux de change moyen durant cette période a été de 0,8 ECU pour un dollar des Etats-Unis.

et l'assistance techniques internationales, présidé par le Ministre fédéral de l'économie. Le Conseil, établi en décembre 1991, est un organe consultatif du Gouvernement fédéral. Il est composé de représentants du Ministère fédéral des affaires étrangères, du Ministère fédéral des finances, du Ministère fédéral de l'économie et des administrations nationales tchèques et slovaques. Il lui incombe de coordonner l'assistance bilatérale et multilatérale, afin d'éviter dispersion et chevauchements. Un Bureau pour la coordination de l'assistance extérieure servant de secrétariat au Conseil a été créé au Ministère fédéral de l'économie.

16. L'assistance dispensée par le système des Nations Unies, y compris celle du PNUD, est coordonnée par le Département de la coopération économique internationale du Ministère fédéral des affaires étrangères.

### III. LE PROGRAMME DE PAYS

#### A. Evaluation du programme en cours

17. Une allocation au titre du chiffre indicatif de planification (CIP) pour le quatrième cycle n'ayant été sollicitée qu'en 1990 (la Tchécoslovaquie avait renoncé au CIP à la fin du troisième cycle), les activités du quatrième cycle ont commencé il y a moins d'un an et il est, par conséquent, trop tôt pour évaluer leur efficacité. Un montant de 800 000 dollars au titre du CIP du quatrième cycle est reporté au cinquième cycle.

#### B. Propositions concernant la coopération du PNUD

##### 1. Processus préparatoire

18. La Tchécoslovaquie a volontairement renoncé à son statut CIP à la fin du troisième cycle. A la suite des changements politiques intervenus à la fin de 1989, le Gouvernement a redemandé à bénéficiaire du statut CIP durant les quatrième et cinquième cycles, au titre des dispositions relatives aux pays contributeurs nets; le Conseil d'administration a souscrit à cette demande lors de sa trente-septième session (1990).

19. Les fonds du CIP du quatrième cycle ainsi dégagés ont été utilisés pour parer aux besoins les plus pressants, tandis que le Gouvernement et le PNUD entreprenaient le processus de programmation. Une mission de programmation de haut niveau du PNUD, dirigée par le Directeur régional, s'est rendue en Tchécoslovaquie en mars 1990 et elle a été suivie d'une visite de l'Administrateur en mai 1990. Des consultants à court terme ont, après cela, été envoyés sur place pour répondre aux besoins urgents dans le domaine de la formation et du soutien à la gestion. Des missions PNUD/programme de renforcement des capacités de gestion, concernant la gestion de l'environnement et la modernisation des télécommunications, ont également été organisées en juin 1990; ensuite une mission de suivi pour l'identification des programmes s'est tenue en novembre 1990. Un certain nombre de missions sectorielles sur la gestion de l'environnement, la modernisation des télécommunications et le développement de l'esprit d'entreprise ont eu lieu ultérieurement.

20. La stratégie globale élaborée avec les autres pays européens en transition a été arrêtée lors d'une réunion sous-régionale tenue à Genève en avril 1991; le rapport établi à cette occasion a été transmis au Conseil d'administration en juin 1991.

21. Le PNUD a présenté sa note consultative au Gouvernement en novembre 1991. Les apports des autres organismes ont été examinés conjointement, le Gouvernement a exprimé sa réaction à la note et les grandes lignes du programme de pays ont été analysées à l'occasion d'une mission organisée en décembre 1991.

## 2. Coopération du PNUD : stratégie

22. Le PNUD a pour mandat de promouvoir le développement humain, par le renforcement des capacités nationales et la réalisation de l'autosuffisance, la valorisation des ressources humaines et la mise en place de partenariats. La Tchécoslovaquie appuie ce mandat sans réserve et souhaite tirer parti de l'expérience acquise par le PNUD dans ce domaine. Le Gouvernement apprécie, en particulier, certains traits du PNUD, à savoir son objectivité politique et sectorielle, son approche multisectorielle et pluridisciplinaire, son expérience mondiale et son accès au savoir-faire ainsi que sa vaste expérience en matière d'assistance aux fins de la coordination de la coopération extérieure.

23. Le PNUD ayant, au premier chef, pour mandat de promouvoir le développement des pays les moins avancés, les ressources de base affectées à la République fédérale tchèque et slovaque, jamais importantes, ont été réduites de 11 % par rapport au CIP du quatrième cycle et de 48 % par rapport au CIP du premier cycle. Pour élaborer un programme véritablement significatif adapté aux besoins spéciaux que connaît le pays durant sa transition, le PNUD devra étudier conjointement avec le Gouvernement d'autres possibilités de mobilisation des ressources.

24. Le programme de pays suppose que le CIP sera étoffé par les 10 millions de dollars que l'on parviendra à mobiliser au titre d'accords de cofinancement. On compte parmi les instruments possibles des fonds d'affectation spéciale, à l'échelon du pays ou à des fins spécifiques, la participation de donateurs aux coûts des projets, pour des activités thématiques ou au niveau du programme de pays, et des mécanismes de financement parallèle supplémentaires. Le Gouvernement et le PNUD rechercheront activement et conjointement de tels mécanismes dans le cadre des dispositifs nationaux de coordination de l'aide. Le Gouvernement renforcera, dans le même temps, sa coopération avec les pays en développement.

## 3. Coopération proposée du PNUD dans certains domaines d'activité prioritaires

25. Le Gouvernement et le PNUD ont arrêté six thèmes majeurs sur lesquels le PNUD devra concentrer sa coopération durant le prochain cycle. Ces domaines d'activité prioritaires sont indiqués ci-après par ordre d'importance et seront décrits de façon plus détaillée dans la section suivante.

a) Restructuration de l'économie et appui au secteur privé. L'accent portera sur le transfert du savoir-faire aux secteurs clefs de l'économie ou aux zones clefs qu'il importe de restructurer et de moderniser, et sur la promotion des petites et moyennes entreprises. Des propositions ont déjà été reçues concernant les activités de promotion des investissements et l'assistance à la création de nouvelles structures commerciales dans un secteur clef (l'industrie métallurgique);

b) Renforcement des capacités de gestion, formation et valorisation des ressources humaines. La valorisation des ressources humaines, le perfectionnement des capacités de gestion, la mise en place de centres de gestion et de consultation par le transfert d'idées, de savoir-faire et de compétences, ainsi que l'élaboration de programmes de gestion et de valorisation des ressources humaines sont des facteurs cruciaux de la période de transition. Plusieurs propositions de projets sont à l'examen dans ce domaine;

c) Gestion de l'environnement. L'attention sera concentrée sur la gestion, la collecte des données et l'établissement d'un système de suivi effectif lié au système d'information et cela, en liaison constante avec les pays voisins et d'autres initiatives majeures dans ce domaine, comme, par exemple, le projet relatif au Danube financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Un projet relatif à la gestion de l'environnement et aux systèmes d'information fait l'objet d'un examen préparatoire;

d) Modernisation des télécommunications. Le rôle du PNUD dans ce secteur crucial pourrait être de renforcer les capacités de gestion des organismes publics, compte tenu des nouveaux impératifs de rentabilité et de la privatisation. Un projet poursuivant ces objectifs, lié avec les activités d'autres donateurs, a déjà été formulé et constituera la cheville ouvrière de l'assistance du PNUD à ce secteur durant le quatrième programme;

e) Statistiques nationales. Il est demandé que l'assistance dans ce domaine soit concentrée sur le renforcement de la collecte et de l'analyse des données statistiques nationales dans les domaines du SCN, du secteur privé et du développement humain ainsi que de la ventilation par sexe. Un projet relatif aux statistiques du SCN et du secteur privé a déjà été formulé; d'autres activités pourront suivre ultérieurement;

f) Activités d'encadrement. L'accent sera mis sur des activités souples d'appui aux secteurs prioritaires. Le projet en place de transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN) sera étoffé durant les années qui viennent; la combinaison éventuelle de ce projet avec d'autres formes de services consultatifs économiquement rationnels (Services consultatifs internationaux de courte durée (UNISTAR), Volontaires des Nations Unies, etc.) est en cours d'examen.

26. De surcroît, 10 % environ des ressources du CIP ne seront pas programmées, de sorte à constituer une réserve qui pourrait être utilisée pour l'élaboration, la coordination et la gestion des programmes ainsi que la mobilisation des ressources.

27. Dans le contexte de chaque secteur, il est convenu que les critères suivants seront systématiquement appliqués lors de l'examen des propositions de projets en vue d'un financement du PNUD :

- a) Incidences sur le développement humain;
- b) Incidences sur le renforcement des capacités nationales;
- c) Cohérence avec les thèmes prioritaires du programme de pays;
- d) Rôle clef pour le projet dans son domaine, ou complémentarité constructive à l'égard des autres activités clefs d'assistance technique dans le même domaine;
- e) Possibilité de jouer un rôle de catalyseur dans la mobilisation de ressources financières additionnelles auprès des partenaires multilatéraux ou bilatéraux;
- f) Conception minutieuse du projet, avec une progression logique allant des objectifs aux apports rentables en passant par les activités;
- g) Insertion du projet dans le cadre institutionnel fédéral ou national approprié et appui manifeste de l'institution hôte et des autorités compétentes;
- h) Synergie entre les activités nationales et régionales.

C. Assistance en dehors des principaux domaines du programme

28. Aucune assistance n'est spécifiquement prévue en dehors des principaux domaines du programme de pays.

D. Modalités d'exécution et de gestion

29. Approche axée sur le programme. Le Gouvernement souhaite concentrer l'assistance du PNUD sur les secteurs ayant une importance majeure pour le pays et présentant un intérêt particulier eu égard au mandat et aux compétences du PNUD; il réaffirme que toutes les propositions de projets devraient être intégrées dans son programme des gouvernements pour ces secteurs et tenir compte de sa stratégie d'intégration de la coopération extérieure. Une communication et une coordination continues au sein des organismes publics et nationaux compétents seront cruciales pour la réalisation de cet objectif et il conviendra de veiller particulièrement à ces éléments au stade de la formulation, de l'évaluation et de l'approbation des projets. Les organismes nationaux se concentreront sur la formulation et la gestion de programmes cohérents, la coordination de l'assistance extérieure et la mobilisation des fonds nécessaires; le PNUD restera en communication étroite et directe.

30. Le Gouvernement se félicite particulièrement de l'exécution par des entités nationales dans laquelle il voit la réaffirmation du contrôle national du programme, de la capacité nationale à l'exécuter, de l'engagement de l'Etat envers les buts et activités poursuivis et du mandat du PNUD de renforcer les capacités locales. Les modalités d'exécution seront examinées cas par cas lors de la formulation du projet. Une formation sera fournie, le cas échéant, au personnel tchèque et slovaque participant à la gestion des programmes faisant l'objet d'une exécution nationale.

31. On s'attend à ce qu'une proportion substantielle des activités du programme de pays soient exécutées nationalement.

32. Le Gouvernement et le PNUD rechercheront conjointement un cofinancement. Il est envisagé, à cet égard, d'organiser des missions de formulation, auxquelles participeront les donateurs et qui porteront sur des thèmes prioritaires convenus mutuellement, de pressentir les donateurs conjointement (le Gouvernement oeuvrant de concert avec le PNUD), d'être en relation constante avec les donateurs et de conclure des accords locaux de participation aux coûts avec les agents d'exécution nationaux. Le Gouvernement et le PNUD interviendront cas par cas après consultation mutuelle.

33. Gestion du programme. La rentabilité sera constamment présente à l'esprit. Les projets prêteront une attention rigoureuse aux apports, en particulier l'utilisation de consultants. Les mécanismes nationaux, TOKTEN et UNISTAR seront utilisés dans la mesure du possible et intégrés dans des projets cohérents et bien conçus.

34. Il n'y a pas de bureau du PNUD en Tchécoslovaquie. Le Département pour la coopération économique internationale du Ministère fédéral des affaires étrangères gèrera le projet en consultation avec le siège du PNUD. L'accent sera mis sur la coordination et l'échange d'informations avec les autres ministères, en particulier les services chargés de coordonner la coopération avec l'OCDE et la CEE ainsi qu'avec tous les organismes des Nations Unies. On s'attend que le PNUD procède à des missions de suivi du programme environ deux fois par an. Les évaluations des programmes et projets individuels seront effectuées conjointement, selon que de besoin.

35. Le programme fera l'objet d'un examen conjoint à mi-parcours, c'est-à-dire dans le courant de 1994, conformément aux règles et procédures du PNUD. Les résultats seront alors analysés, les priorités réévaluées et l'orientation du programme de pays réaffirmée ou modifiée.

Annexe I

ETAT FINANCIER RECAPITULATIF

I. MONTANT ESTIMATIF DES RESSOURCES (CIP + PARTICIPATION  
 AUX COÛTS) PRIS EN COMPTE POUR LA PROGRAMMATION

	<u>Milliers de dollars</u>	
Report du CIP du quatrième cycle	800	
CIP du cinquième cycle	1 602	
	<hr/>	
Total partiel, CIP		2 402
Participation aux coûts des projets (gouvernement)	0	
Participation aux coûts des projets (tiers)	0	
Participation aux coûts du programme	0	
	<hr/>	
Total partiel, participation aux coûts		0
		<hr/>
Total		2 402

II. ALLOCATION DES RESSOURCES (CIP + PARTICIPATION  
 AUX COÛTS) PAR DOMAINE D'ACTIVITE PRIORITAIRE

Non disponible

III. ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE PROVENANT D'AUTRES SOURCES  
 UTILISEE DANS LES DOMAINES D'ACTIVITE PRIORITAIRE

	<u>Milliers de dollars</u>	
A. <u>Fonds gérés par le PNUD</u>		
RSP	n.d.	
FENU	n.d.	
BNUS	n.d.	
UNIFEM	n.d.	
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	n.d.	
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	n.d.	
	<hr/>	
Total partiel		n.d.

/...

Milliers de dollars

B. <u>Autres ressources des Nations Unies</u>	
Organismes membres du Groupe consultatif mixte des politiques	
FNUAP	n.d.
PAM	
Autres organismes des Nations Unies (non financés par le PNUD)	
Fonds pour l'environnement mondial	<u>n.d.</u>
Total partiel	-
Total, ressources à des fins spéciales et autres ressources des Nations Unies	2 402
C. <u>Ressources autres que celles des Nations Unies</u>	<u>10 000</u>
Total	<u><u>12 402</u></u>

Annexe II  
 MATRICE DU PROGRAMME a/  
Quatrième programme pour la République fédérale tchèque et slovaque  
 DOMAINE D'ACTIVITE PRINCIPAL

		Elimination				
		de la				
Transfert et		pauvreté et	Gestion de			
adaptation de		participation	l'environ-			
technologies	Participation	des collecti-	nement et des	Renforcement		
en vue du	des femmes au	tivités au	ressources	des capacités		
Domaine d'activité	développement	développement	naturelles	de gestion		CTPD
développement	développement					
<hr/>						
RESTRUCTURATION ET ASSISTANCE						
AU SECTEUR PRIVE						
Transfert du savoir-faire						X
Promotion des petites et						
moyennes entreprises		X				
Appui à la commercialisation				X		
RENFORCEMENT DE LA GESTION						
Valorisation des ressources						
humaines				X		X
Perfectionnement des						
capacités de gestion				X		
Soutien aux centres de gestion						
et de consultation				X		X
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT						
Gestion			X		X	
Collecte des données			X			
Systèmes de suivi			X			
MODERNISATION DES						
TELECOMMUNICATIONS						
Capacités de gestion					X	
Valorisation des ressources						
humaines					X	X

/...

STATISTIQUES NATIONALES

Statistiques concernant le SCN  
et le secteur privé X  
Statistiques concernant le  
développement humain

X

---

a/ Les X indiquent seulement les rapports principaux.